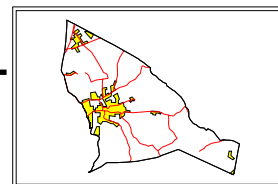


DEPARTEMENT DU RHONE
SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
 COMMUNE DE
CHAPONNAY

N° INSEE
69270



DDT 69 **Service Planification Aménagement Risques**
Unité Fiscalité – ADS – SUP (UFAS)
 ☎ 04.78.62.50.50 **165 Rue Garibaldi – CS 33862 - 69401 LYON cedex 03**

	Symboles	Codes	Intitulé	Symboles	Codes	Intitulé
L		A2	Passage des conduites souterraines d'irrigation		I1	Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, hydrocarbures, de produits chimiques
		A4	Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux : exécution des travaux et entretien des ouvrages		I2	Utilisation de l'énergie hydraulique
		A5	Canalisations publiques d'eau et d'assainissement		I3	Établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures, de produits chimiques
		A9	Zones agricoles protégées		I4	Ouvrages de transport et de distribution d'électricité
E		A9	Zones agricoles protégées		I5	Établissement des canalisations de distribution de gaz
		A9	Zones agricoles protégées		I6	Exploration et exploitation des mines et carrières
		AC1	Protection des monuments historiques 1: Classés 2: Inscrits		Int1	Voisinage des cimetières
			Périmètre des abords		JS1	Protection des installations sportives
	G		AC2	Protection des sites et monuments naturels : 1: classés 2: inscrits		PM1
		AC3	Réserves naturelles régionales		PM2	Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique
		AC4	Sites patrimoniaux remarquables		PM3	Risques technologiques (PPRT)
E		AC4'	Plans de valorisation de l'architecture et du patrimoine		PM4	Zones de rétention, de mobilité, ou stratégiques pour la gestion de l'eau
		AC4'	Plans de valorisation de l'architecture et du patrimoine			
N		Ar3	Magasins à poudre de l'Armée et de la Marine (zones de prohibition et zones d'isolement)		PT1	protection contre les perturbations électromagnétiques
			Fortifications, ouvrages militaires		PT2	Transmissions radioélectriques protection contre les obstacles
		Ar5	Fortifications, ouvrages militaires		PT3	Communications téléphoniques et télégraphiques
D		AS1	Périmètres de protections des eaux potables et minérales		T1	Chemins de fer
		EL3	Halage et marchepied		T4	Aéronautiques de balisage
		EL5	Visibilité sur les voies publiques		T5	Aéronautiques de dégagement
		EL6	Terrains nécessaires aux routes		T8	Transmissions radioélectriques : protection des installations de navigation et d'atterrissage
		EL7	Alignements (se reporter aux plans d'alignements à grande échelle)			
		EL10	Cœur de parcs nationaux			
E		EL10	Cœur de parcs nationaux			
		EL11	Voies express et déviations d'agglomérations			

Établi : DÉCEMBRE 2020

Modifié :

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :	CHAPONNAY
Saisie le :	06/05/1998
Servitude :	AS1 Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux destinées à la consommation humaine et des eaux minérales
Référence (s) :	Servitudes attachées à la protection des eaux destinées à la consommation humaine instituées par : le Code de la Santé Publique : articles L.1321-2, L.1321-2-1 ; R.1321-6 et suivants ; code de l'environnement : article L.215-13. Protection des eaux minérales : Code de la Santé Publique : art L1322-3 icles L.1322-3 à L.1322-13 ; R.1322-17.
Service(s) responsable(s) :	AGENCE REGIONALE de SANTE AUVERGNE-RHONE-ALPES Délégation Départementale Rhône-Métropole de Lyon Service Santé et Environnement 241 Rue Garibaldi CS 93383 69418 LYON CEDEX 03 Tél : 04.72.34.74.00
Acte(s) institutif(s) :	A.P. du 04/10/1972.
Caractéristique(s) :	Zone de Captage "Ferme Pitiot" à Corbas pour l'alimentation en eau de la zone industrielle de Venissieux, Corbas, Saint Priest. Parcelle n° 64, section C1 de Corbas. Au profit des Chambres de Commerce et d'Industrie de LYON et de VIENNE.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :	CHAPONNAY
Saisie le :	07/05/1997
Servitude :	AS1 Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux destinées à la consommation humaine et des eaux minérales
Référence (s) :	Servitudes attachées à la protection des eaux destinées à la consommation humaine instituées par : le Code de la Santé Publique : articles L.1321-2, L.1321-2-1 ; R.1321-6 et suivants ; code de l'environnement : article L.215-13. Protection des eaux minérales : Code de la Santé Publique : art L1322-3 icles L.1322-3 à L.1322-13 ; R.1322-17.
Service(s) responsable(s) :	AGENCE REGIONALE de SANTE AUVERGNE-RHONE-ALPES Délégation Départementale Rhône-Métropole de Lyon Service Santé et Environnement 241 Rue Garibaldi CS 93383 69418 LYON CEDEX 03 Tél : 04.72.34.74.00
Acte(s) institutif(s) :	A.P. de D.U.P. du 03/06/1976.
Caractéristique(s) :	Zone de captage "les Romanettes" à CORBAS - parcelle n° 145, section C du cadastre. Au profit de la Communauté Urbaine de LYON.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :	CHAPONNAY
Saisie le :	13/04/2015
Servitude :	AS1 Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux destinées à la consommation humaine et des eaux minérales
Référence (s) :	Servitudes attachées à la protection des eaux destinées à la consommation humaine instituées par : le Code de la Santé Publique : articles L.1321-2, L.1321-2-1 ; R.1321-6 et suivants ; code de l'environnement : article L.215-13. Protection des eaux minérales : Code de la Santé Publique : art L1322-3 icles L.1322-3 à L.1322-13 ; R.1322-17.
Service(s) responsable(s) :	AGENCE REGIONALE de SANTE AUVERGNE-RHONE-ALPES Délégation Départementale Rhône-Métropole de Lyon Service Santé et Environnement 241 Rue Garibaldi CS 93383 69418 LYON CEDEX 03 Tél : 04.72.34.74.00
Acte(s) institutif(s) :	A.P. n°2015009-0010 du 09/01/2015 - RAA du Rhône n°7 du 21/01/15.
Caractéristique(s) :	Révision de la DUP autorisant des prélèvements d'eau par le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de Marennes-Chaponnay dans le CAPTAGE DE FROMENTAL à MARENNES. Instauration de zones de protection et de SUP s'y rapportant. Périmètres de protection immédiate et protection rapprochée sur la commune de Marennes et périmètre de protection éloignée sur les communes de Marennes et Chaponnay. Voir l'arrêté préfectoral et les annexes pour connaître toutes les prescriptions concernant la protection de ce captage. (DUP révisée du 04/02/1970)

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :	CHAPONNAY
Saisie le :	03/08/2017
Servitude :	I1 Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
Référence (s) :	Code de l'environnement : articles L.555-16, R555-30 b, R.555-30-1 et R555-31.
Service(s) responsable(s) :	GRTgaz - DO - PERM Equipe travaux tiers & urbanisme 10 Rue Pierre Sémard CS 50329 69363 LYON CEDEX 07 Tél : 04 78 65 59 59
Acte(s) institutif(s) :	A.P. 69-2018-11-22-010 du 22/11/2018 - RAA 69-2018-100 du 30/11/2018. l'Art 5 annule et remplace l'arrêté précédent (A.P. 69-2017-03-16-018 du 16/03/2017).
Caractéristique(s) :	Servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé sur la commune de CHAPONNAY. Ouvrages traversant la commune : - Chaponnay - Bourgoin (DN 200) - Mions - St Sorlin - Le Péage (DN 200) - Rhône 1 (DN 500) - Triangle Lyonnais (DN 400) Installation annexe située sur la commune : - Chaponnay DP coup PDT Bourgoin coup Feyzin. Pas d'ouvrage ni d'installation annexe situé sur les communes limitrophes dont les zones d'effets impactent la commune.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :	CHAPONNAY
Saisie le :	03/08/2017
Servitude :	I1 Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
Référence (s) :	Code de l'environnement : articles L.555-16, R555-30 b, R.555-30-1 et R555-31.
Service(s) responsable(s) :	TOTAL PETROCHEMICALS FRANCE (ETEL) TOTAL Plateforme de Feyzin Département Pipelines et Viriat CS 76022 69551 FEYZIN CEDEX Tél :
Acte(s) institutif(s) :	A.P. 69-2018-11-22-010 du 22/11/2018 - RAA 69-2018-100 du 30/11/2018. l'Art 5 annule et remplace l'arrêté précédent (A.P. 69-2017-03-16-018 du 16/03/2017).
Caractéristique(s) :	Servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de produits chimiques sur la commune de CHAPONNAY. Ouvrage traversant la commune : - ETEL Feyzin - Viriat (DN 200) . Pas d'installation annexe située sur la commune. Pas d'ouvrage situé sur les communes limitrophes. Installation annexe non située sur la commune mais dont les zones d'effets impactent cette dernière : - ETEL CAV Mions.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :	CHAPONNAY
Saisie le :	03/08/2017
Servitude :	I1 Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
Référence (s) :	Code de l'environnement : articles L.555-16, R555-30 b, R.555-30-1 et R555-31.
Service(s) responsable(s) :	KEM ONE 19 Rue Jacqueline Auriol 69008 LYON Tél :
Acte(s) institutif(s) :	A.P. 69-2018-11-22-010 du 22/11/2018 - RAA 69-2018-100 du 30/11/2018. L'Art 5 annule et remplace l'arrêté précédent (A.P. 69-2017-03-16-018 du 16/03/2017).
Caractéristique(s) :	Servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de produits chimiques sur la commune de CHAPONNAY. Ouvrage traversant la commune : - CVM SFO BAL (DN 150). Pas d'installation annexe située sur la commune. Pas d'ouvrage ni d'installation annexe situé sur les communes limitrophes dont les zones d'effets impactent la commune.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :	CHAPONNAY
Saisie le :	28/01/2019
Servitude :	I1 Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
Référence (s) :	Code de l'environnement : articles L.555-16, R555-30 b, R.555-30-1 et R555-31.
Service(s) responsable(s) :	TOTAL Plateforme de Feyzin Département Pipelines et Viriat CS 76022 69551 FEYZIN Cedex Tél :
Acte(s) institutif(s) :	A.P. 69-2018-11-22-010 du 22/11/2018 - RAA 69-2018-100 du 30/11/2018.
Caractéristique(s) :	Servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport d'hydrocarbures sur la commune de CHAPONNAY. Ouvrages traversant la commune : TRC HC10" (DN 273) TRC HC12" (DN324) TRC HC16" (DN403). Pas d'installation annexe situé sur la commune. Pas d'ouvrage ni d'installation annexe situé sur les communes limitrophes dont les effets impactent la commune.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :	CHAPONNAY
Saisie le :	23/06/1999
Servitude :	I3 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
Référence (s) :	Code de l'environnement : articles L.555-27 à L.555-30 et R.555-30 à R.555-31.
Service(s) responsable(s) :	GRT Gaz - DO - PERM Equipe travaux tiers & urbanisme 10 Rue Pierre Sépard CS 50329 69363 LYON CEDEX 07 Tél : 04.78.65.59.59
Acte(s) institutif(s) :	A.P. du 17/05/1999.
Caractéristique(s) :	Canalisation de transport de gaz : CHAPONNAY - FEYZIN : DN 400 (Réf SE 3581).

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :	CHAPONNAY
Saisie le :	07/05/1997
Servitude :	I3 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
Référence (s) :	Code de l'environnement : articles L.555-27 à L.555-30 et R.555-30 à R.555-31.
Service(s) responsable(s) :	TOTAL PETROCHEMICALS FRANCE (ETEL) TOTAL Plateforme de Feyzin Département Pipelines et Viriat CS 76022 69551 FEYZIN CEDEX Tél :
Acte(s) institutif(s) :	Déclaré d'Intérêt Général le 18/10/1965.
Caractéristique(s) :	Pipeline E.T.E.L. (Ensemble de transport d'éthylène du Lyonnais) reliant FEYZIN à TAVAUX (Ain).

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :	CHAPONNAY
Saisie le :	10/07/1997
Servitude :	I3 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
Référence (s) :	Code de l'environnement : articles L.555-27 à L.555-30 et R.555-30 à R.555-31.
Service(s) responsable(s) :	GRT Gaz - DO - PERM Equipe travaux tiers & urbanisme 10 Rue Pierre Sépard CS 50329 69363 LYON CEDEX 07 Tél : 04.78.65.59.59
Acte(s) institutif(s) :	Arrêtés Ministériels de D.U.P. des 27/02/1958 et 01/10/1971.
Caractéristique(s) :	Canalisations de transport de gaz : MIONS - SAINT SORLIN DE VIENNE LY : diamètre 500 mm (réf 5111) et MIONS - SALAISE SUR SANNE diamètre 200 mm (Réf SE 3611). Elles entraînent une zone non aedificandi de 13 mètres de large (dont 4 m entre les deux canalisations).

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :	CHAPONNAY
Saisie le :	10/07/1997
Servitude :	I3 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
Référence (s) :	Code de l'environnement : articles L.555-27 à L.555-30 et R.555-30 à R.555-31.
Service(s) responsable(s) :	GRT Gaz - DO - PERM Equipe travaux tiers & urbanisme 10 Rue Pierre Sépard CS 50329 69363 LYON CEDEX 07 Tél : 04.78.65.59.59
Acte(s) institutif(s) :	Arrêté Ministériel de D.U.P. du 30/11/1973 (JO n°288 des 10 et 11/12/1973).
Caractéristique(s) :	canalisation de transport de gaz : CHAPONNAY - BOURGOIN-JALLIEU LY et antenne d'HEYRIEUX : diamètre 200 mm (Réf SE 5211). Elle entraîne une zone non aedificandi de 6 mètres de large (4 m à droite et 2 m à gauche de l'axe de la canalisation -sens Chaponnay-Bourgoin).

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :	CHAPONNAY
Saisie le :	08/01/2001
Servitude :	I3 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
Référence (s) :	Code de l'environnement : articles L.555-27 à L.555-30 et R.555-30 à R.555-31.
Service(s) responsable(s) :	TECHNIPIPE Service Domanial (CVM) 21 Avenue Lamartine ZA l'Agavon 13170 LES PENNES MIRABEAU Tél : 04.13.22.16.42
Acte(s) institutif(s) :	Déclarée d'intérêt général par décret du 07/12/1998 Approbation des caractéristiques de la canalisation par A.I.P. 2000-2511 du 21/06/2000, modifié par A.I.P. 2001-317 du 12/01/2001 Approbation du tracé et établissement des servitudes par A.P. 2000-5358 du 14/12/2000.
Caractéristique(s) :	Canalisation de transport de produits chimiques : C.V.M. (transport de Chlorure de Vinyle Monomère) entre SAINT-FONS (Rhône) et BALAN (Ain) - DN 150 mm. Servitudes d'utilité publique pour certaines parcelles (terrains privés - voir états parcellaires correspondants), conventions amiables et conventions d'occupation du domaine public pour le reste du tracé. Quelques caractéristiques de la servitude : accès sur une largeur de 12 m en zone non forestière et 10 m en zone forestière ; gestion des évolutions de l'urbanisme dans une zone de 80 m de part et d'autre de l'ouvrage (consultation en particulier pour les projets d'habitat collectif ou d'établissements recevant du public).

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :	CHAPONNAY
Saisie le :	29/05/1996
Servitude :	I4 Servitudes relatives à l'établissement d'ouvrages de transport et de distribution d'électricité
Référence (s) :	Code de l'énergie : articles L.323-3 à L.323-10 et articles R.323-1 à R.323-22.
Service(s) responsable(s) :	<p>R.T.E. - DIES Centre Développement et Ingénierie de Lyon Service Concertation Environnement Tiers 1 Rue Crépet 69007 LYON Tél : 04.27.86.27.47</p> <p>Consultation demandes autorisation d'urbanisme : R.T.E. Groupe Maintenance Réseau LYONNAIS 757 Rue de Pré Mayeux 01120 LA BOISSE Tél : 04.72.01.25.39</p>
Acte(s) institutif(s) :	DUP du 05/02/1971
Caractéristique(s) :	Ligne 225 KV GIVORS - MIONS 1 (aérienne).

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :	CHAPONNAY
Saisie le :	06/05/1996
Servitude :	I4 Servitudes relatives à l'établissement d'ouvrages de transport et de distribution d'électricité
Référence (s) :	Code de l'énergie : articles L.323-3 à L.323-10 et articles R.323-1 à R.323-22.
Service(s) responsable(s) :	<p>R.T.E. - DIES Centre Développement et Ingénierie de Lyon Service Concertation Environnement Tiers 1 Rue Crépet 69007 LYON Tél : 04.27.86.27.47</p> <p>Consultation demandes autorisation d'urbanisme : R.T.E. Groupe Maintenance Réseau LYONNAIS 757 Rue de Pré Mayeux 01120 LA BOISSE Tél : 04.72.01.25.39</p>
Acte(s) institutif(s) :	D.U.P du 04/09/1984 et du 20/04/1989.
Caractéristique(s) :	Lignes 225 kV MIONS - MOIRANS 1 et 63 KV MIONS - LES VERCHERES 1 (aériennes).

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :	CHAPONNAY
Saisie le :	06/05/1996
Servitude :	I4 Servitudes relatives à l'établissement d'ouvrages de transport et de distribution d'électricité
Référence (s) :	Code de l'énergie : articles L.323-3 à L.323-10 et articles R.323-1 à R.323-22.
Service(s) responsable(s) :	<p>R.T.E. - DIES Centre Développement et Ingénierie de Lyon Service Concertation Environnement Tiers 1 Rue Crépet 69007 LYON Tél : 04.27.86.27.47</p> <p>Consultation demandes autorisation d'urbanisme : R.T.E. Groupe Maintenance Réseau LYONNAIS 757 Rue de Pré Mayeux 01120 LA BOISSE Tél : 04.72.01.25.39</p>
Acte(s) institutif(s) :	D.U.P. du 12/02/1968.
Caractéristique(s) :	Ligne 2 x 225 KV GAMPALOUP - MIONS 1 / MIONS - PONT EVEQUE 1 (aérienne).

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :	CHAPONNAY
Saisie le :	06/05/1996
Servitude :	I4 Servitudes relatives à l'établissement d'ouvrages de transport et de distribution d'électricité
Référence (s) :	Code de l'énergie : articles L.323-3 à L.323-10 et articles R.323-1 à R.323-22.
Service(s) responsable(s) :	<p>R.T.E. - DIES Centre Développement et Ingénierie de Lyon Service Concertation Environnement Tiers 1 Rue Crépet 69007 LYON Tél : 04.27.86.27.47</p> <p>Consultation demandes autorisation d'urbanisme : R.T.E. Groupe Maintenance Réseau LYONNAIS 757 Rue de Pré Mayeux 01120 LA BOISSE Tél : 04.72.01.25.39</p>
Acte(s) institutif(s) :	DUP du 05/02/1971.
Caractéristique(s) :	Ligne 225 KV : GIVORS - MIONS 2 (aérienne).

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :	CHAPONNAY
Saisie le :	15/10/2008
Servitude :	PM1 Servitudes résultant des plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et des plans de prévention des risques miniers (PPRM)
Référence (s) :	Plan de prévention des risques naturels prévisibles établi en application du code de l'environnement : articles L.562-1 à L.562-9 ; R.562-1 à R.562-11. Plan de prévention des risques miniers établi en application du (nouveau) code minier Article L.174-5 (renvoi au code de l'environnement).
Service(s) responsable(s) :	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU RHONE Service Planification Aménagement Risques Unité Prévention des Risques 165 Rue Garibaldi CS 33862 69401 LYON CEDEX 03 Tél : 04.78.62.53.32
Acte(s) institutif(s) :	A.I.P. n°2008-3752 du 09/07/2008 (publié au RAA du 05/09/2008).
Caractéristique(s) :	Plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation de la vallée de l'OZON. Sont aussi concernées les communes de Heyrieux et Valencin pour le département de l'Isère. Ce plan de prévention des risques comprend : - Inote de présentation et cartographie des enjeux (14 cartes au 1/10 000e) - la cartographie aléa (10 cartes au 1/10 000e et 4 cartes au 1/5000) - Règlement et plans de zonage réglementaire (10 cartes au 1/10 000e et 4 plan au 1/5000e). Ce PPR délimite des zones rouge, rouge rupture de digue, rouge débordement et rupture de digue. Des zones violette, violette rupture de digue, violette débordement et rupture de digue. Des zones bleue, bleue rupture de digue, bleue débordement et rupture de digue. Une zone d'apport d'eaux pluviales (dite zone blanche) avec recommandations et prescriptions. Pour connaître les prescriptions spécifiques à chaque secteur, se reporter au document officiel, principalement le règlement et les cartes de zonages.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :	CHAPONNAY
Saisie le :	14/06/2013
Servitude :	PM3 Servitudes d'Utilité Publique relatives aux plans de prévention des risques technologiques (PPRT)
Référence (s) :	Code de l'environnement : articles L.515-15 à L 515-26 et R.515-39 à R.515-50 (Plan de prévention des risques technologiques) Nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement : article R.511-9.
Service(s) responsable(s) :	<p>DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU RHONE Service Planification Aménagement Risques Unité Prévention des Risques 165 Rue Garibaldi CS 33862 69401 LYON CEDEX 03 Tél : 04.78.62.53.32</p> <p>DREAL AUVERGNE-RHONE-ALPES Unité Départementale du RHONE Cellule Risques 63 avenue Roger Salengro 69100 VILLEURBANNE Tél : 04.72.44.12.00</p>
Acte(s) institutif(s) :	A.P. n°2013150-0001 du 10/06/2013 - (RAA spéc. du 11/06/2013).
Caractéristique(s) :	<p>Plan de prévention des risques technologiques autour de la société In Terra Log à CHAPONNAY (ex DISPAGRI) avec débord de zones sur les communes de CORBAS et MIONS.</p> <p>Ce dossier de PPRT comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une note de présentation - un règlement - un cahier des recommandations - une carte de zonage. <p>Le report sur les plans des SUP est global, se reporter aux documents annexés au PLU pour les détails du plan de zonage, les prescriptions de la zone rouge foncé (R), de la zone bleu foncé (B), de la zone bleu clair (b), de la zone bleu clair hauteur (bh), ainsi que de la zone grise. Accès aux documents sur le site internet des PPRT de la région Rhône-Alpes :</p> <p>www.pprtrhonealpes.com</p>

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :	CHAPONNAY
Saisie le :	18/09/2000
Servitude :	PT3 Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques
Référence(s) :	Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications instituées en application des articles L.45-9 et L.48 ; R.20-55 à R.20-62 du code des postes et des communications électroniques.
Service(s) responsable(s) :	ORANGE UNITE PILOTAGE RESEAU SUD EST UPR SE/DA/CL Lyon 8 Rue du Dauphiné 69424 LYON CEDEX 03 Tél : 04.37.44.68.37
Acte(s) institutif(s) :	A.P. du 15/10/1996.
Caractéristique(s) :	Câble de télécommunications SAINT PIERRE DE CHANDIEU - CHAPONNAY.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :	CHAPONNAY
Saisie le :	27/09/2019
Servitude :	T5 Servitudes aéronautiques de dégagement
Référence (s) :	Servitudes aéronautiques de dégagement et de balisage instituées en application des articles L.6350-1 à L.6351-5 et L.6372-8 à L.6372-10 du code des transports. Articles R.241-3 à R.242-2 ; D.241-4 à D.242-14 et D.243-7 du code de l'aviation civile.
Service(s) responsable(s) :	SERVICE NATIONAL INGENIERIE AEROPORTUAIRE Ingénierie Opérationnelle et Patrimoine Pôle de LYON B.P. 606 69125 LYON - SAINT EXUPERY Tél : 04.26.72.65.50
Acte(s) institutif(s) :	Arrêté du 23/08/2019 (Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire) - JO du 05/09/2019.
Caractéristique(s) :	Servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de LYON-CORBAS, concernant 8 communes. Sont annexés à l'arrêté : - un plan d'ensemble PSA-A1-SNIA/PEA-LFHJ au 1/25 000 - un plan de détails PSA-A2-SNIA/PEA-LFHJ au 1/10 000 - un plan de repérage des obstacles PSA-A3-SNIA au 1/2 500 - un plan des adaptations PSA-A4-SNIA au 1/2 500 et un note annexe (B). Notification par la préfecture du Rhône en date du 08/10/2020.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :	CHAPONNAY
Saisie le :	07/05/1997
Servitude :	T5 Servitudes aéronautiques de dégagement
Référence (s) :	Servitudes aéronautiques de dégagement et de balisage instituées en application des articles L.6350-1 à L.6351-5 et L.6372-8 à L.6372-10 du code des transports. Articles R.241-3 à R.242-2 ; D.241-4 à D.242-14 et D.243-7 du code de l'aviation civile.
Service(s) responsable(s) :	SERVICE NATIONAL INGENIERIE AEROPORTUAIRE Ingénierie Opérationnelle et Patrimoine Pôle de LYON B.P. 606 69125 LYON - SAINT EXUPERY Tél : 04.26.72.65.50
Acte(s) institutif(s) :	Décret interministériel du 25/05/1984.
Caractéristique(s) :	Plan de dégagement de l'Aérodrome de LYON - BRON.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :	CHAPONNAY
Saisie le :	01/04/1999
Servitude :	T8 Servitudes radioélectriques de protection des installations de navigation et d'atterrissage
Référence (s) :	Servitudes radioélectriques de protection des installations de navigation et d'atterrissage instituées en application du Code des Postes et Télécommunications, articles L.54 à L.62 et R.21 à R.43. Arrêté Interministériel du 21 août 1953 modifié par arrêté interministériel du 16 mars 1962.
Service(s) responsable(s) :	SERVICE NATIONAL INGENIERIE AEROPORTUAIRE Ingénierie Opérationnelle et Patrimoine Pôle de LYON B.P. 606 69125 LYON - SAINT EXUPERY Tél : 04.26.72.65.50
Acte(s) institutif(s) :	Décret du 28/03/1977.
Caractéristique(s) :	Aérodrome de LYON - BRON. Radiobalise de Valencin (38). Protection contre les obstacles. Périmètre de protection de 200 m.